

Recueil alloz > hebdomadaire 20 juillet 2017 pages 1465 à 1520



ÉDITORIAL

193º année

n° 26 / 7739e

1465 Le droit : une science exacte (?), Didier Guével

ACTUALITÉS

- 1468 Contrats interdépendants: portée de la résiliation de l'un des contrats
- 1469 Responsabilité pour soutien abusif : défaut de mise en garde d'une caution
- 1470 Fournisseur d'accès internet (streaming): prise en charge du coût des mesures de blocage
- 1472 Produits défectueux : application d'office du régime de responsabilité
- 1474 Pollution de l'air (réduction): injonction du Conseil d'État au gouvernement de prendre des mesures
- 1475 Journée de la femme (discrimination): demi-journée de repos réservée aux femmes
- Avocat (honoraires): facturation des honoraires librement payés
- 1478 Avocat (honoraires): complément de diligence en cas d'aide juridictionnelle partielle

POINT DE VUE

1481 Les grands arrêts du petit droit, Frédéric Buy

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1490 Panorama: Majeurs protégés, Jean-Jacques Lemouland et David Noguéro
- Notes: Entrée en vigueur de la limite de vingt ans pour la durée du renouvellement 1506 des mesures judiciaires de protection des majeurs, note sous Civ. 1ºe, 15 juin 2017, David Noguéro
- 1511 Femme étrangère ou femme enceinte, la Cour de cassation a choisi, note sous Soc. 15 mars 2017, Patrick Henriot et Karine Parrot
- 1514 La Cour du Luxembourg lâche les Tigres: les activités d'un groupe armé non étatique peuvent être qualifiées de terroristes, note sous CJUE 14 mars 2017, Ghislain Poissonnier et Pascal Dupont

ENTRETIEN

1520 Jean-Christophe Roda - Diables et dieux... en justice!



Recueil Dalloz

31/35, ruc Froidevaux 75685 PARIS CEDEX 14 Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

Président,
Directeur de la publication,
Philippe Déroche

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alain BÉNABENT, Pascale DEUMJER, Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370) Thomas COUSTET (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET Concurrence - Distribution: Érie CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Société et marché financier: Alain LIENHARD

ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction: Patricia ANDRY (5284) Katy PERCHEREAU (5366) Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice
80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex
Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr
Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable
Tél.: 0820 800 017 - Fax: 0140648992
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement: France: 540 € HT (551,34 € TTC)

Prix au numéro: 24 € TTC
ISSN 0034-1835
N° CPPAP 1017 T 82206
JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3
53101 Mayenne Cedex
Dépôt légal - Juillet 2017

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14°
RCS Paris 572195550
Siret 57219555000098
Code APE 5811Z
TVA FR 69 572195550
Société des Éditions Lefebvre Sarrut

SOMMAIRE





1468

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Information du consommateur: qualité de non-professionnel du comité d'entreprise, Civ. 1^{ro}, 5 juill. 2017

Contrat d'affaires

Contrats interdépendants: portée de la résiliation de l'un des contrats, Com. 12 juill. 2017 Contrats interdépendants (location financière): portée de la résiliation de l'un des contrats, Com. 12 juill. 2017

Transports aériens (tarifs des billets): mention du montant réel des taxes et suppléments, CJUE 6 juill. 2017

Entreprise en difficulté

Responsabilité pour soutien abusif: défaut de mise en garde d'une caution, Com. 12 juill. 2017

Voie de recours (plan de cession): pourvoi en cassation du débiteur en cas d'excès de pouvoir, Com. 12 juill. 2017

Propriété intellectuelle

Fournisseur d'accès à internet (streaming): prise en charge du coût des mesures de blocage, Civ. 1°, 6 juill. 2017

Société et marché financier

Obligation d'information (simplification): publication d'une ordonnance Offre publique (compétence de l'AMF): contrat entre actionnaires de la société cible,

Com. 5 juill. 2017

1471

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Source (captation et exploitation): prescription de l'usage de l'eau, Civ. 3°, 6 juill. 2017 Trésor (définition): choses corporelles matériellement dissociables du fonds, Civ. 1°, 5 juill. 2017

Contrat-Responsabilité-Assurance Produits défectueux: application d'office du régime de responsabilité, Cass., ch. mixte, 7 juill. 2017

1473

DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail d'habitation (nouveau loyer): mentions obligatoires de la proposition, Civ. 3°, 6 juill. 2017

Bail d'habitation (reprise): réparation du dommage en cas de reprise illicite, Civ. 3°, 6 juill. 2017

Copropriété

État descriptif de division: articulation avec le règlement de copropriété, Civ. 3°, 6 juill. 2017

1473

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Délit douanier: importation sans déclaration de marchandises prohibées, Com. 5 juill. 2017

1474

DROIT PUBLIC

Environnement

Pollution de l'air (réduction): injonction du Conseil d'État au gouvernement de prendre des mesures, CE 12 juill. 2017

1475

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Journée de la femme (discrimination): demi-journée de repos réservée aux femmes, Soc. 12 juill. 2017

Licenciement (inaptitude physique): indemnité de préavis en cas de faute de l'employeur, Soc. 29 juin 2017

Licenciement (faute grave): travail pour une société concurrente durant les congés payés, Soc. 5 juill. 2017

Rupture conventionnelle (rupture amiable): application dans le temps du dispositif législatif, Soc. 5 juill. 2017

Infraction du salarié: prise en charge des frais de défense par l'employeur, Soc. 5 juill. 2017 Médecine du travail (achat de lunettes): prise en charge des frais engagés par l'employeur, Soc. 5 juill. 2017

Contrat à durée déterminée: illicéité d'une clause d'indivisibilité entre conjoints, Soc. 5 juill. 2017

1478

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne: vente par internet en violation d'un réseau de distribution, Com. 5 juill. 2017

Profession juridique et judiciaire

Avocat (honoraires): facturation des honoraires librement payés, Civ. 2°, 6 juill. 2017 Avocat (honoraires): complément de diligence en cas d'aide juridictionnelle partielle, Civ. 2°, 6 juill. 2017

Avocat (honoraires): paiement de l'honoraire de résultat en cas de dessaisissement, Civ. 2°, 6 juill. 2017

Avocat (déloyauté d'un collaborateur): validité d'une mesure d'instruction sur requête, Civ. 1°°, 5 juill. 2017

Avocat (formation): accomplissement du stage de six mois auprès d'un avocat, Civ. 1°, 5 juill. 2017



1481

Les grands arrêts du petit droit par Frédéric Buy



CHRONIQUE

1483

La mémoire numérique des décisions judiciaires. L'open data des décisions de justice de l'ordre judiciaire par Éloi Buat-Ménard et Paolo Giambiasi

PANORAMA

1490

Majeurs protégés juin 2016 - juin 2017 par Jean-Jacques Lemouland et David Noguéro

NOTES

1506

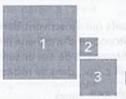
Entrée en vigueur de la limite de vingt ans pour la durée du renouvellement des mesures judiciaires de protection des majeurs, note sous Civ. 1°, 15 juin 2017 par David Noguéro

1511

Femme étrangère ou femme enceinte, la Cour de cassation a choisi, note sous Soc. 15 mars 2017 par Patrick Henriot et Karine Parrot

1514

La Cour du Luxembourg lâche les Tigres: les activités d'un groupe armé non étatique peuvent être qualifiées de terroristes, note sous CJUE 14 mars 2017 par Ghislain Poissonnier et Pascal Dupont



ENTRETIEN

1520

Jean-Christophe Roda - Diables et dieux... en justice!

A L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur...»,
 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

> Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr